



CONSERVATOIRE
DE BORDEAUX
JACQUES THIBAUD



CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)

AU COLLÈGE ALIÉNOR D'AQUITAIN



Ville de
BORDEAUX

Les CHAM, comment ça marche ?

- l'élève est scolarisé au collège Aliénor d'Aquitaine et suit un cursus en musique au Conservatoire de Bordeaux pendant le temps scolaire
- le dispositif est accessible aux élèves **déjà engagés dans une pratique instrumentale** (hors jazz et musiques actuelles)

Comment s'organisent les cours ?

[au conservatoire]

2 demi-journées sur le temps scolaire

- cours d'instrument
- formation musicale
- pratiques collectives (selon niveau/instrument)

[au collège]

- 1 cours d'éducation musicale
- 1 atelier CHAM

Les + de la formation

Représentations **sur scène** !

Auditions, orchestres, ateliers !

Concerts et sorties culturelles
avec l'École du Spectateur !





Les dates à retenir

FÉVRIER : réunion d'information

Vous pouvez vous informer sur le dispositif CHAM lors des portes ouvertes du conservatoire **samedi 28 février de 11h à 12h30**.

- renseignements sur conservatoire.bordeaux.fr

AVRIL : date limite de candidature

Les candidatures s'effectuent **uniquement** en ligne sur conservatoire.bordeaux.fr.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du **dimanche 1^{er} février** et jusqu'au **dimanche 5 avril**.

MAI : tests d'entrée et entretiens

Les tests d'entrée et entretiens auront lieu **du lundi 11 au mercredi 20 mai**. La date et l'horaire précis seront communiqués dans la convocation.

Détail des épreuves pour une entrée en 6^e

- cours collectif avec l'instrument, précédé de la découverte individuelle d'une partition, encadrée par un enseignant
- entretien animé conjointement par les équipes du collège et du conservatoire, en présence d'au moins l'un des parents

Entrée en 5^e, 4^e ou 3^e : interprétation d'une pièce au choix et entretien

JUIN : publication des résultats

Les résultats d'admissibilité seront publiés sur le site du conservatoire **dans le courant du mois de juin**, à la suite de la commission de la DSDEN.



Contacts utiles

Conservatoire de Bordeaux – Jacques Thibaud

22 quai Sainte-Croix – CS 82065
33088 Bordeaux Cedex

Service vie scolaire • Aurore Petit : 05 56 92 96 96
viescolaire.conservatoire@mairie-bordeaux.fr

Collège Aliénor d'Aquitaine

16 rue Dom Devienne 33800 Bordeaux
Principale • Mme Pelmont-Adonaï : 05 56 91 42 43



Combien coûte la formation ?

Les élèves inscrits en CHAM sont exonérés des droits d'inscription au conservatoire.

Comment s'inscrire en CHAM ?

• ENTRÉE EN 6^e

Si le collège Aliénor d'Aquitaine est votre collège de secteur, demandez une orientation en 6^e ordinaire. Dans le cas contraire, demandez une dérogation (dossier à retirer et à déposer auprès de l'école primaire dans laquelle l'élève est scolarisé).

• ENTRÉE EN 5^e, 4^e OU 3^e

Demandez un changement de collège auprès de l'établissement actuellement fréquenté par l'élève. Nous vous conseillons de maintenir l'inscription dans le collège de secteur tant que les admissions définitives ne vous ont pas été notifiées par la DSDEN.